

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE
DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix septembre à seize heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 30 août 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE	X	
M. Christophe SUEUR	X	
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE	X	

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC		X
M. Michel DOUBLET		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
M. Loïc GIRARD		X
M. Lionel PACAUD	X	
M. Eric AUTHIAT	X	
M. Eloi PETORIN		X
M. Thierry LESAUVAGE		X
Mme Lydie DEMENE	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/18

OBJET : Cession d'une licence de débit de boissons de type licence IV au profit de la SARL « Les Méduse » dont le siège social est situé à Rochefort (17300) 2 rue Victor Hugo

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'acquisition du fonds de commerce auprès de Mme JOLLY le 1^{er} juillet 2020 incluant une licence de débit de boissons de type IV,

Considérant la demande la SARL « Les Méduses » de se porter acquéreur de ladite licence,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

- ✓ de céder de façon amiable à la SARL « Les Méduses » (numéro RCS 898337688 à La Rochelle) une licence de débit de boissons de type licence IV, pour un montant de 12 000 euros HT, les frais d'acte étant à la charge de la SARL « Les Méduses » ;
- ✓ d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent au dossier et notamment l'acte de cession en la forme notariée.

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200073690 -- 2021 <u>091</u> <u>0-1202118</u> ----- <u>2E</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>17/09/2021</u>
Publié ou Notifié le : : <u>17/09/2021</u>